AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

SUPPLEMENT N° 4 AU BULLETIN N° 55 D'AVRIL 1965 - INDRE ET LOIRE - LOIRE-ATLANTIQUE - MAINE-et-LOIRE - VENDEE - VIENNE .... P 20

SUPPLEMENT N° 5 AU BULLETIN N° 55 D'AVRIL 1965 - DEUX-SEVRES (y compris la région de la Gâtine) .... P 22

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POMMIER - Les récentes pluies ont diminué l'efficacité du traitement conseillé dans le bulletin du 15 avril sur les variétés développant beaucoup de feuilles avant la floraison, par exemple Belle de Booskop, Cox, etc... D'autre part la végétation s'est sensiblement accrue, le nombre de germes est toujours très important, en conséquence sur ces variétés, effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

Sur les autres variétés développant assez peu de feuilles avant la floraison, par exemple Golden Délicious, Reinette Clochard, traités conformément au bulletin du 22 avril, attendre de nouvelles informations de la Station pour intervenir.

Dans les vergers de pommiers de la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres et sur toutes les variétés, sauf la Reinette Clochard, en forme haute tige, effectuer un nouveau traitement dans les derniers jours de la semaine du 26 avril au 1er mai.

OIDIUM DU POMMIER - Sur les variétés sensibles, ajouter un produit homologué contre l'Oïdium à la bouillie destinée à lutter contre la tavelure.

ARAIGNEE ROUGE - La récente période froide a considérablement ralenti l'éclosion des oeufs. Attendre une prochaine note de la Station pour intervenir.

PROTECTION DES ABEILLES - Il est rappelé que seuls les insecticides suivants sont autorisés pendant la floraison des arbres : Roténone, Pyréthrine, Diéthion, Endosulfan, Toxaphène, Polychlorocamphène, Dichlorophényltrichloréthanol, Thioquinox.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

- J. DIXMERAS -

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

- R. GEOFFRION - J. BOUCHET -

- TIRAGE DU 27 AVRIL 1965 - 2.980 EXEMPLAIRES -

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

12